

Règlement du Prix du/de la Gouverneur.e 101

Article 1

L'objectif du « Prix du/de la Gouverneur.e 101 » est de récompenser les clubs qui ont été les plus assidus au respect des règles et des objectifs du Fifty-One International et notamment dans l'envoi des rapports de réunions, l'organisation de conférences, l'expansion, les présences aux Assemblées générale et Congrès, ...

Article 2

La participation à ce Prix du/de la Gouverneur.e est strictement réservée aux clubs « Men », « Mixtes » et « Ladies » des Districts 101 et 101L du Fifty-One International, **en ordre de cotisation vis-à-vis de son District et de l'International**. Les clubs en formation ne peuvent pas participer à ce prix.

Fonctionnement

Durant une année civile, le District octroie des points à chaque club en fonction d'une tarification établie. L'année suivante, le District établit le classement et le communique lors de son assemblée générale.

Tarifcation 2023 :

Envoi des PV des RS	4 points par envoi dans un délai maximum de 30 jours après la réunion
Envoi des PV de comité	8 points par envoi dans un délai maximum de 30 jours après la réunion
Conférence	10 points par conférence
RS spéciale expansion (N+1)	30 points La réunion doit avoir été annoncée dans l'agenda du bulletin du District 101. Maximum deux réunions par an).
Présence statutaire (calcul)	Présence totale à la RS en pourcentage divisé par 10 et arrondi à l'entier le plus proche
Réunion commune avec un autre club Fifty-One	30 points (maximum trois réunions par an)
Compensation	15 points (dans un délai d'un mois avant ou un mois après la réunion statutaire compensée)
Proposition de candidature	20 points
Adhésion d'un nouveau membre	50 points + 50 points si le membre a moins de 50 ans
Bonus expansion	30 points par unités supplémentaire à l'effectif du club à la fin de l'année civile par rapport au début de l'année civile
Participation au Prix Versele	50 points

Friends	15 points par nouvel adhérent « Friends »
Partenariat officialisé	50 points
Présence à l'AG du District	30 points si le club est présent
	15 points si le club est représenté
	0 point si le club s'est excusé
Présence au Congrès du FOI	Moins 30 points si le club est absent
	40 points si le club est présent
	20 points si le club est représenté
Manifestation publique	0 point si le club s'est excusé ou est absent
	30 points (avec un maximum de trois manifestations par an).
	Organisation publique d'une action en faveur du service à la communauté, annoncée par encart dans le bulletin du District avec publicité locale (encart dans les journaux, etc.) ouverte aux participants autres que les membres du Fifty-One.

Montants accordés

Les montants accordés s'élèvent à :

1^{er} prix : 1.400 €

2^{ème} prix : 1.000 €

3^{ème} prix : 700 €

4^{ème} prix : 500 €

5^{ème} prix : 400 €

6^{ème} prix : 300 €

7^{ème} prix : 200 €